

DOUZIEME RAPPORT ANNUEL

DU BUREAU DE DIRECTION AUX ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE PERMANENTE DE CONSTRUCTION DU
DISTRICT DE MONTREAL.

MESSIEURS,

Les Directeurs ont l'honneur de mettre devant vous le rapport suivant sur les opérations de la Société dans le cours de l'année expirée au 31 mars dernier.

Le rapport du Secrétaire-Trésorier qui va vous être soumis en même temps que le présent, vous présentera un tableau exact et concis de l'état des affaires financières de votre Société durant l'année écoulée.

Cette année les Directeurs, comme les années précédentes, se borneront à vous exposer quelques statistiques de détails sur diverses parties de nos opérations de l'année et qui pourront mieux faire apprécier les avantages de l'institution que vous avez confiée à notre direction.

La fin de cette année a vu s'éteindre la Classe G, la plus forte qui ait été souscrite depuis l'établissement de la Société, puisque le capital souscrit dans cette Classe s'élevait, au moment de son extinction, à la somme de £42,525. Elle s'est éteinte avec un surplus de profit de cinq chelins et trois deniers courant par part, c'est-à-dire de $2 \frac{1}{10}$ (070) par cent sur le montant souscrit des parts de cette Classe.

Il y a deux ou trois ans quelques uns de vos Directeurs avaient quelques craintes que la société ne fut quelque peu gênée pour liquider et payer un aussi fort capital au moment de l'extinction de la Classe la plus considérable de votre Société.

Vos Directeurs sont heureux de pouvoir vous dire que la liquidation des affaires de cette Classe s'est faite pour ainsi dire plus facilement encore que celle des Classes qui se sont éteintes les années précédentes et cela, grâce à l'organisation de notre système d'emprunts remboursables à demande ou à courts avis, existant depuis déjà quatre années; grâce encore à la facilité accordée par les règlements de la Société à ses membres de tirer d'avance jusqu'à un certain montant sur la garantie des versements effectués sur les actions par eux souscrites; grâce aussi à l'établissement d'actions permanentes dans le capital de la Société ainsi qu'à la création du Fonds de Réserve. Et le Fonds de Réserve lui-même, comme vous le verrez dans l'instant, s'est accru rapidement par suite du fonctionnement régulier des diverses branches du système d'organisation de la Société.